

MESURES DE BRUIT



RAPPORT TRIMESTRIEL

Source : MAESTRO



Toutes les stations fixes



1er trimestre 2023



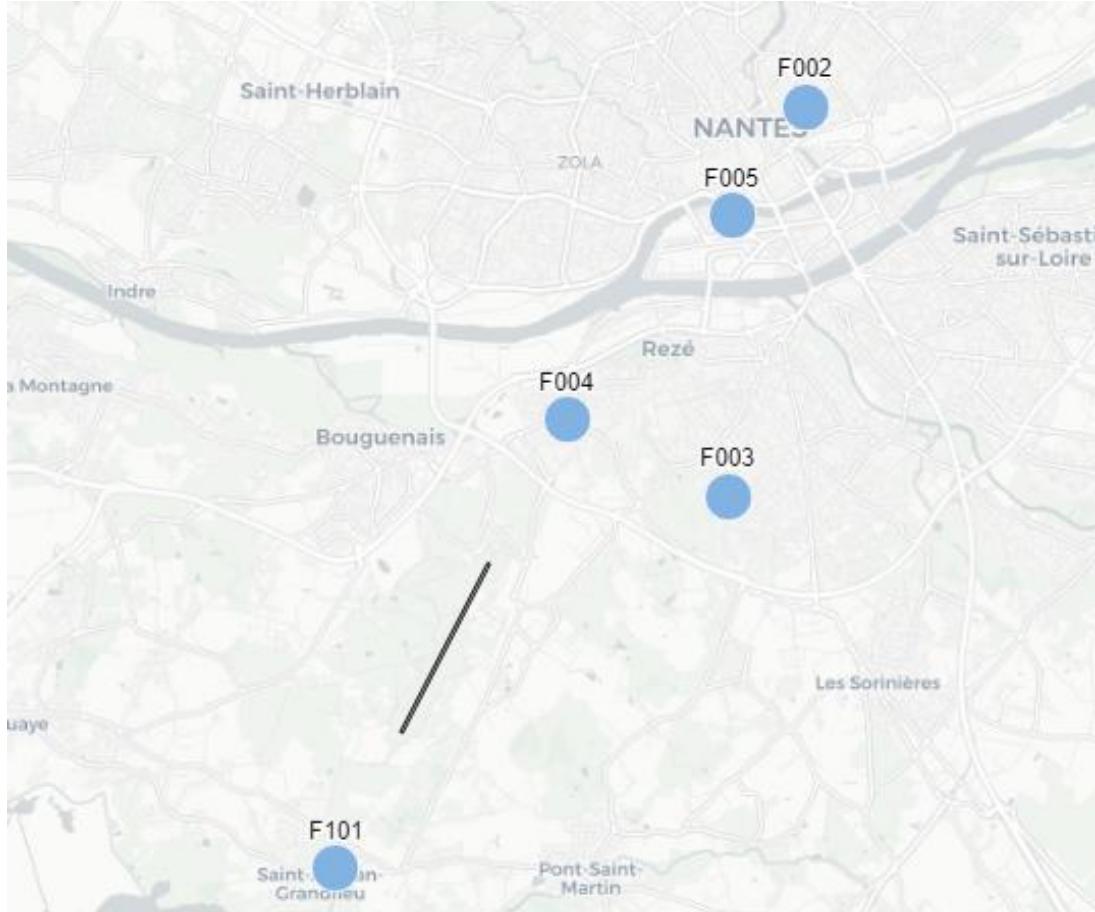
**NANTES ATLANTIQUE
AÉROPORT**

Powered by

VINCI
AIRPORTS

LOCALISATION DES STATIONS DE MESURE DE BRUIT

STATION	NOM	INSTALLATION	ADRESSE
F002	F002 Nantes Jardin des plantes	2005	Jardin des plantes 15 Rue Gambetta 44000 Nantes
F003	F003 Rezé	2005	Cimetière de la Classerie Rue de la Guilloterie 44400 Rezé
F004	F004 Bouguenais	2019	Centre Marcket 2 Rue Célestin Freinet 44340 Bouguenais
F005	F005 ENSA	2021	Ecole Nationale supérieure d'Architecture 6, Quai François Mitterrand 44262 Nantes
F101	F101 St Aignan	2005	Stade Jean Bertin Place Millénia 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu



LE TRAFIC

Nombre de mouvements d'avions et répartition par sens de piste (1)

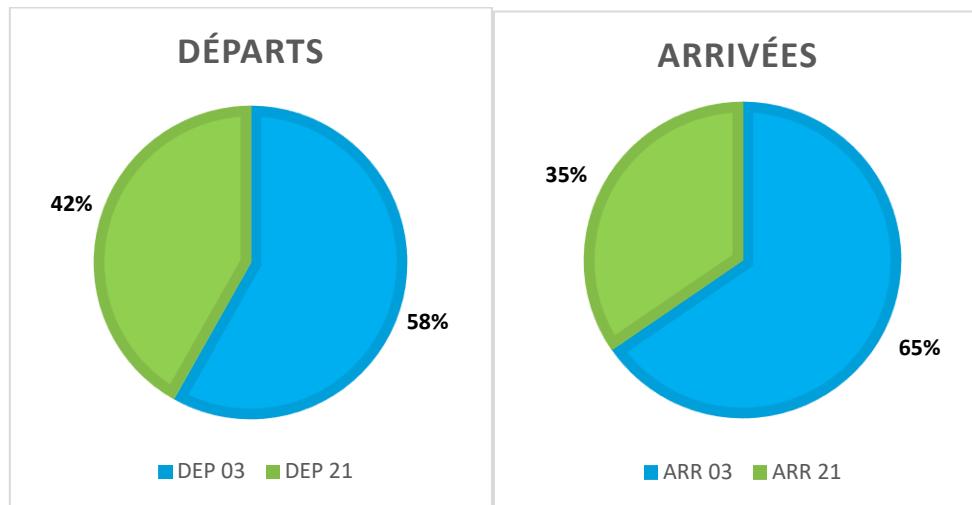
À Nantes Atlantique, le choix d'utilisation du sens de piste est déterminé en fonction des conditions météorologiques, notamment des vents dominants. Les procédures de circulation aériennes définissent les règles qui s'imposent à toutes les compagnies aériennes, afin de voler en toute sécurité :

- sens de piste QFU 03 = côté St Aignan de Grandlieu
- sens de piste QFU 21 = côté Bouguenais les Couets



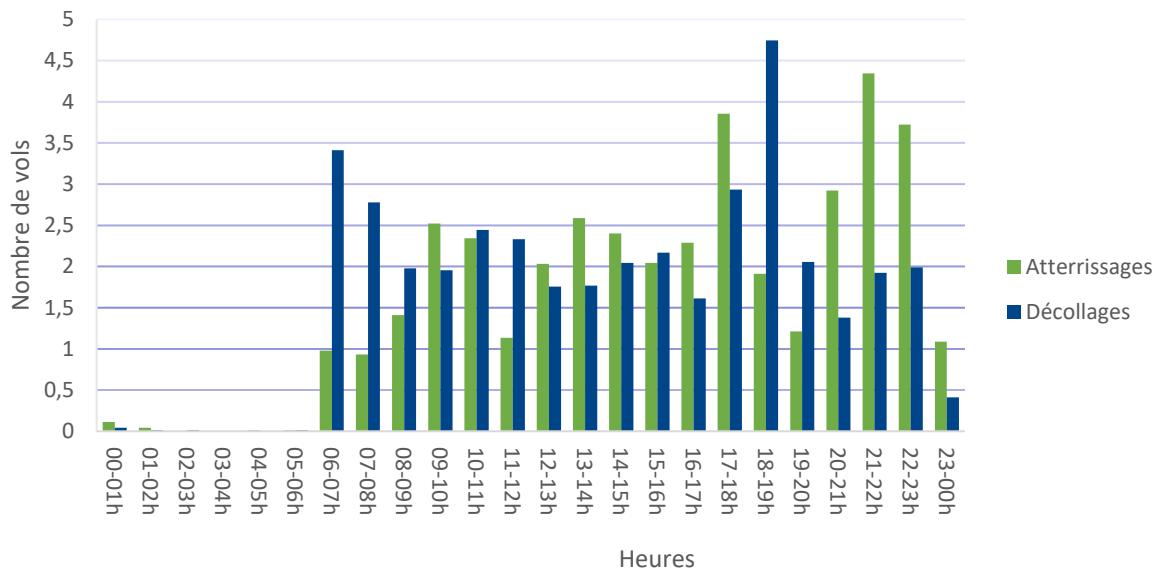
Nombre de mouvements avions de la période : 7170

Direction	Piste	%	NB
Arrivées	03	65.4	2348
	21	34.5	1241
Départs	03	58.1	2079
	21	41.8	1495

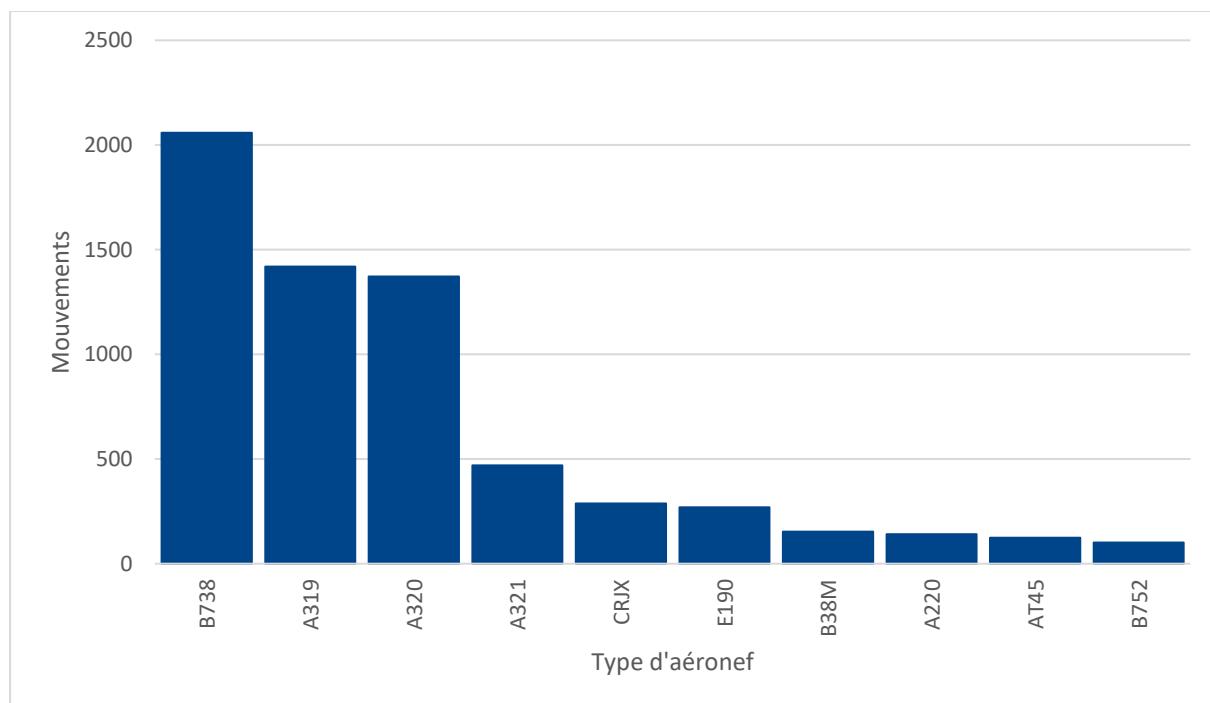


1 Les pourcentages présentés sont arrondis à une décimale. La somme des pourcentages peut donc résulter à un arrondi autour de 100%.

Répartition moyenne des atterrissages et décollages par tranche horaire d'une heure



Top 10 des avions les plus fréquents



Légende :

BOEING : B738 = B737-800 B752= B757-200 B38M= B737 MAX

AIRBUS : A318 – A319 - A320 – A321- A20N= A320NEO

EMBRAER : E190

REGIONAL JET : CRJX= CRJ1000

AT45 : ATR42-500

LES INDICATEURS DE BRUIT

Le LDEN

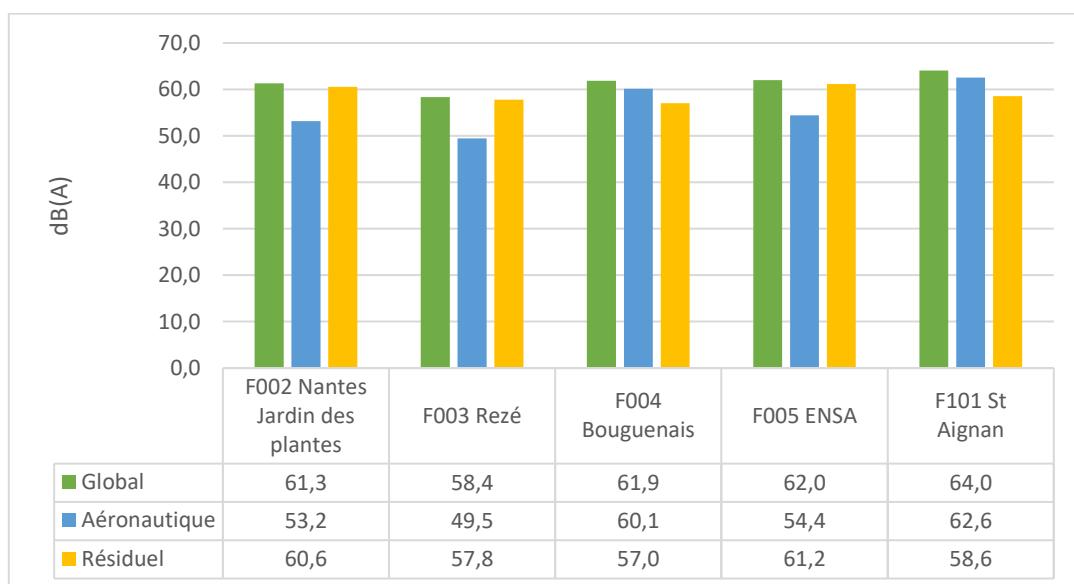
Level Day-Evening-Night = niveau de bruit Jour-Soirée-Nuit

Norme européenne instaurée en 2002, cet indicateur exprime le niveau de bruit en décibels dB(A), pendant une journée complète.

LDEN (total) : niveau de bruit prenant en compte l'ensemble des composantes du bruit, ce qui équivaut au bruit ambiant, comprenant à la fois le bruit des avions et le bruit de fond. Pour calculer cet indice, la journée est divisée en 12 heures de jour de 06h00 à 18h00 (jour), en 4 heures de période intermédiaire ou soirée de 18h00 à 22h00 (soirée) et en 8 heures de nuit de 22h0 à 06h00 (nuit). Les heures de soirées sont pondérées de +5 dB(A), celles de nuit de +10 dB(A).

LDEN (Aéronautique) : niveau de bruit correspondant à l'ensemble des événements de bruit d'aéronefs. Pour calculer cet indice, la journée est divisée en 12 heures de jour de 06h00 à 18h00 (jour), en 4 heures de période intermédiaire ou soirée de 18h00 à 22h00 (soirée) et en 8 heures de nuit de 22h0 à 06h00 (nuit). Les heures de soirées sont pondérées de +5 dB(A), celles de nuit de +10 dB(A).

LDEN (Résiduel) : niveau de bruit correspondant au bruit de fond. Pour calculer cet indice, la journée est divisée en 12 heures de jour de 06h00 à 18h00 (jour), en 4 heures de période intermédiaire ou soirée de 18h00 à 22h00 (soirée) et en 8 heures de nuit de 22h00 à 06h00 (nuit).



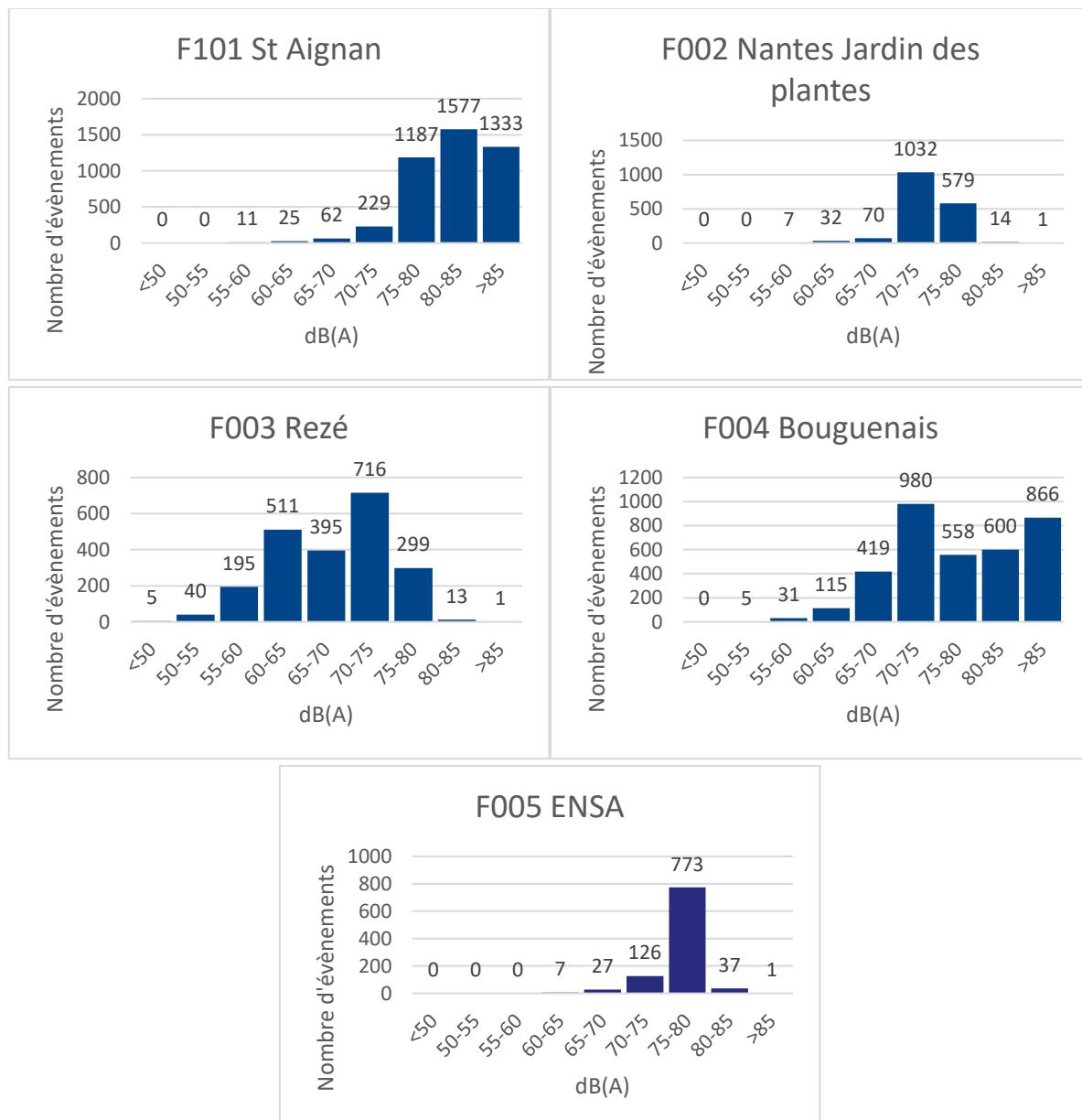
Le LAmax

Le LAmax est le niveau sonore maximum, il est utilisé lorsqu'un bruit présente de larges fluctuations au cours du temps, comme le cas d'un véhicule passant devant un observateur, dont le bruit varie de façon croissante puis décroissante. On mesure alors le niveau maximum du bruit.

Répartition des niveaux sonores LAmax par tranche de 5 dB (décibels)

Les graphiques suivants représentent le nombre d'événements sonores mesurés (en LAmax) par tranche de 5 décibels.

Ils permettent de constater et de comparer, selon la station de mesure, les niveaux de bruit maximum les plus fréquents émis par les avions.



Évènements bruit invalidés pour raison météo :

Les évènements sont considérés invalides quand une vitesse du vent supérieure à 10m/s est détectée pendant la mesure de l'évènement (= passage de l'avion).

Nombre d'évènements invalidés : 289

Station	% Invalides	Invalides	Valides
F002 Nantes Jardin des plantes	1.04%	18	1735
F003 Rezé	0.41%	9	2175
F004 Bouguenais	0.22%	8	3574
F005 ENSA	13.90%	135	971
F101 St Aignan	2.69%	119	4424

LES RÉCLAMATIONS 2023

Nombre de réclamations 2023



Répartition trimestre T1 :

Janvier	Février	Mars
3	9	8

Nombre total de réclamations en 2023 : **20**

Nb de réclamants : **16**

Nb de réclamations/trafic mouvements : **0.27 %**

Délai moyen de réponse : **3.8 jours**



MESURES DE BRUIT



RAPPORT TRIMESTRIEL

Source : MAESTRO



Toutes les stations fixes



2^{eme} trimestre 2023



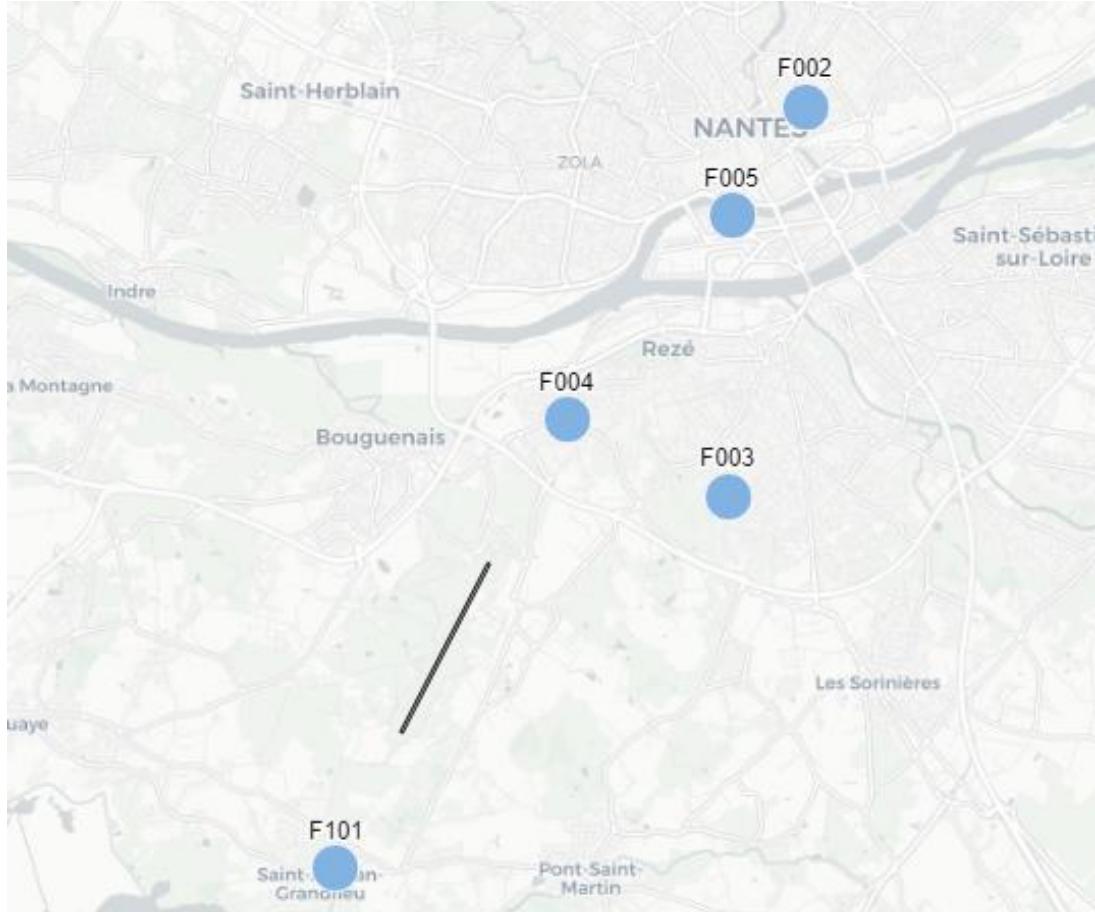
**NANTES ATLANTIQUE
AÉROPORT**

Powered by

VINCI
AIRPORTS

LOCALISATION DES STATIONS DE MESURE DE BRUIT

STATION	NOM	INSTALLATION	ADRESSE
F002	F002 Nantes Jardin des plantes	2005	Jardin des plantes 15 Rue Gambetta 44000 Nantes
F003	F003 Rezé	2005	Cimetière de la Classerie Rue de la Guilloterie 44400 Rezé
F004	F004 Bouguenais	2019	Centre Marcket 2 Rue Célestin Freinet 44340 Bouguenais
F005	F005 ENSA	2021	Ecole Nationale supérieure d'Architecture 6, Quai François Mitterrand 44262 Nantes
F101	F101 St Aignan	2005	Stade Jean Bertin Place Millénia 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu



LE TRAFIC

Nombre de mouvements d'avions et répartition par sens de piste (1)

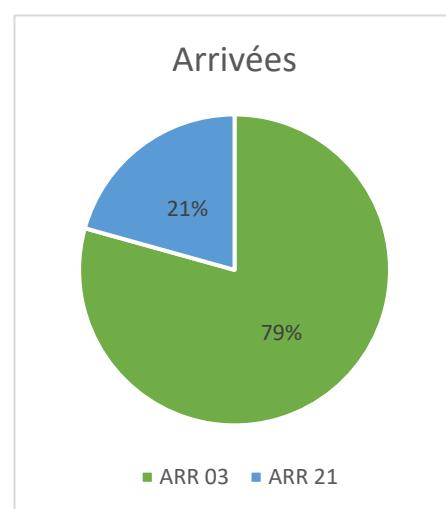
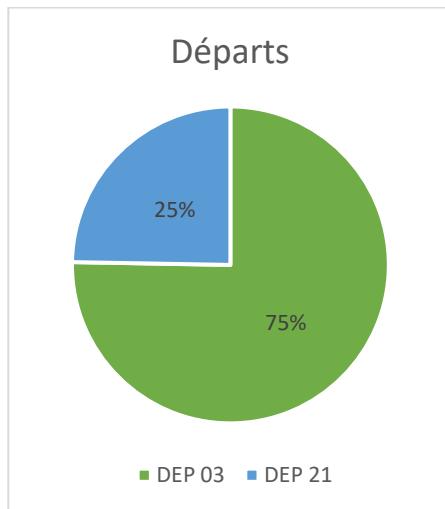
À Nantes Atlantique, le choix d'utilisation du sens de piste est déterminé en fonction des conditions météorologiques, notamment des vents dominants. Les procédures de circulation aériennes définissent les règles qui s'imposent à toutes les compagnies aériennes, afin de voler en toute sécurité :

- sens de piste QFU 03 = côté St Aignan de Grandlieu
- sens de piste QFU 21 = côté Bouguenais les Couets



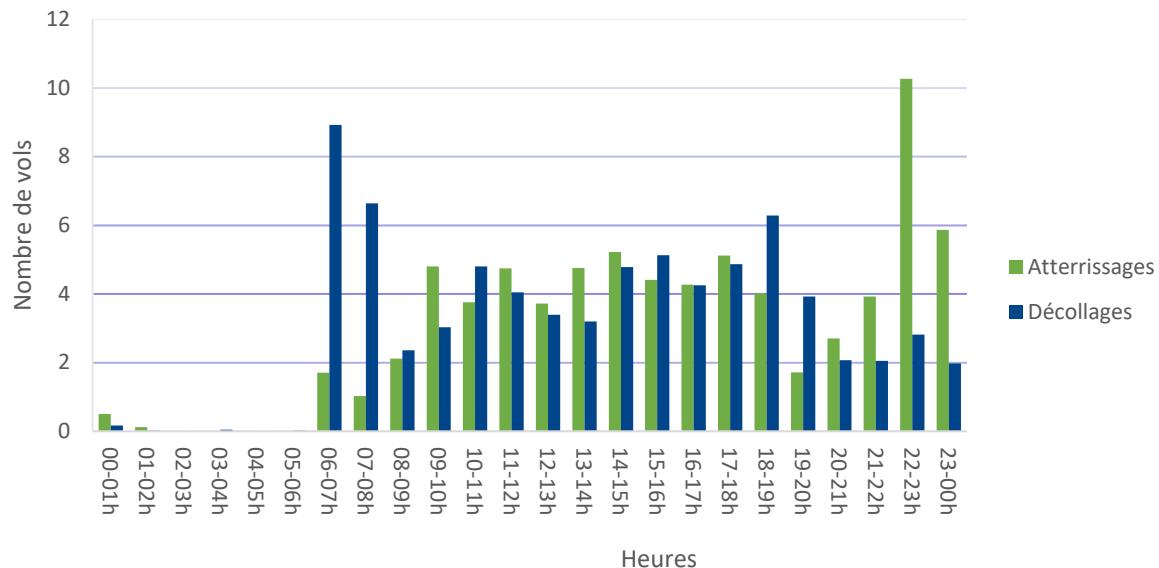
Nombre de mouvements avions de la période : 13617

Direction	Piste	%	NB
Arrivées	03	79.2	5394
	21	20.7	1406
Départs	03	75.2	5120
	21	24.7	1681

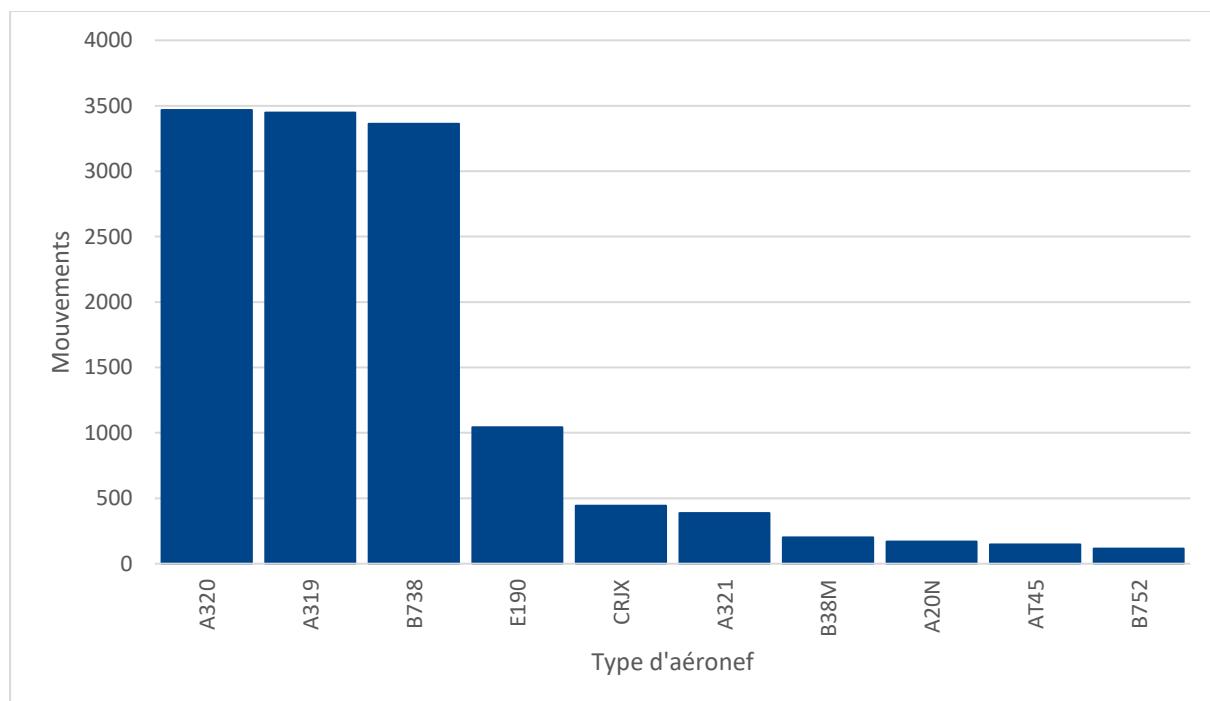


1 Les pourcentages présentés sont arrondis à une décimale. La somme des pourcentages peut donc résulter à un arrondi autour de 100%.

Répartition moyenne des atterrissages et décollages par tranche horaire d'une heure



Top 10 des avions les plus fréquents



Légende :

BOEING : B738 = B737-800 B752= B757-200 B38M= B737 MAX

AIRBUS : A318 – A319 - A320 – A321- A20N= A320NEO

EMBRAER : E190

REGIONAL JET : CRJX= CRJ1000

AT45 = ATR42-500

LES INDICATEURS DE BRUIT

Le LDEN

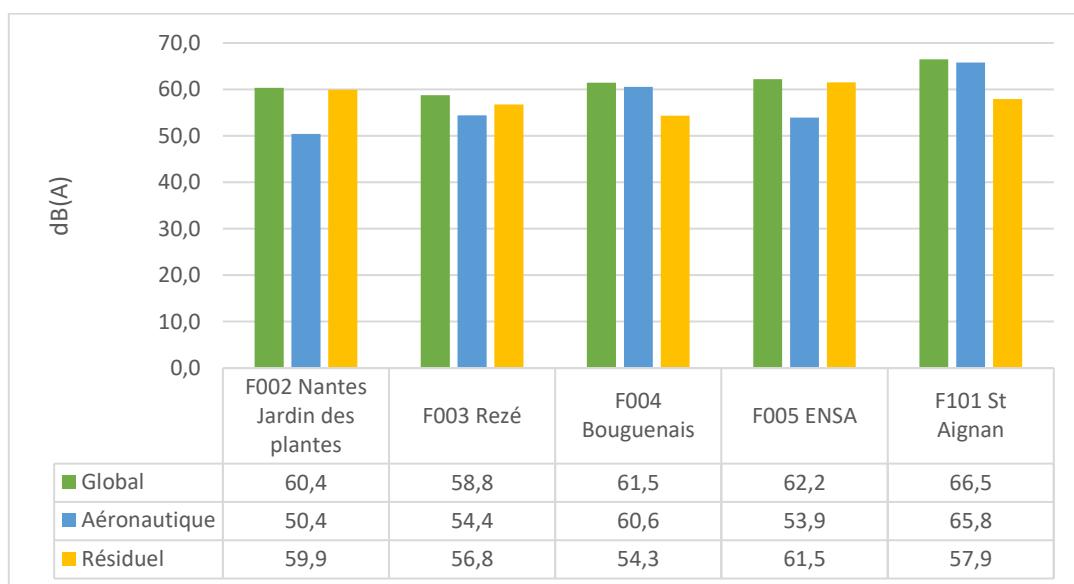
Level Day-Evening-Night = niveau de bruit Jour-Soirée-Nuit

Norme européenne instaurée en 2002, cet indicateur exprime le niveau de bruit en décibels dB(A), pendant une journée complète.

LDEN (total) : niveau de bruit prenant en compte l'ensemble des composantes du bruit, ce qui équivaut au bruit ambiant, comprenant à la fois le bruit des avions et le bruit de fond. Pour calculer cet indice, la journée est divisée en 12 heures de jour de 06h00 à 18h00 (jour), en 4 heures de période intermédiaire ou soirée de 18h00 à 22h00 (soirée) et en 8 heures de nuit de 22h0 à 06h00 (nuit). Les heures de soirées sont pondérées de +5 dB(A), celles de nuit de +10 dB(A).

LDEN (Aéronautique) : niveau de bruit correspondant à l'ensemble des évènements de bruit d'aéronefs. Pour calculer cet indice, la journée est divisée en 12 heures de jour de 06h00 à 18h00 (jour), en 4 heures de période intermédiaire ou soirée de 18h00 à 22h00 (soirée) et en 8 heures de nuit de 22h0 à 06h00 (nuit). Les heures de soirées sont pondérées de +5 dB(A), celles de nuit de +10 dB(A).

LDEN (Résiduel) : niveau de bruit correspondant au bruit de fond. Pour calculer cet indice, la journée est divisée en 12 heures de jour de 06h00 à 18h00 (jour), en 4 heures de période intermédiaire ou soirée de 18h00 à 22h00 (soirée) et en 8 heures de nuit de 22h00 à 06h00 (nuit).



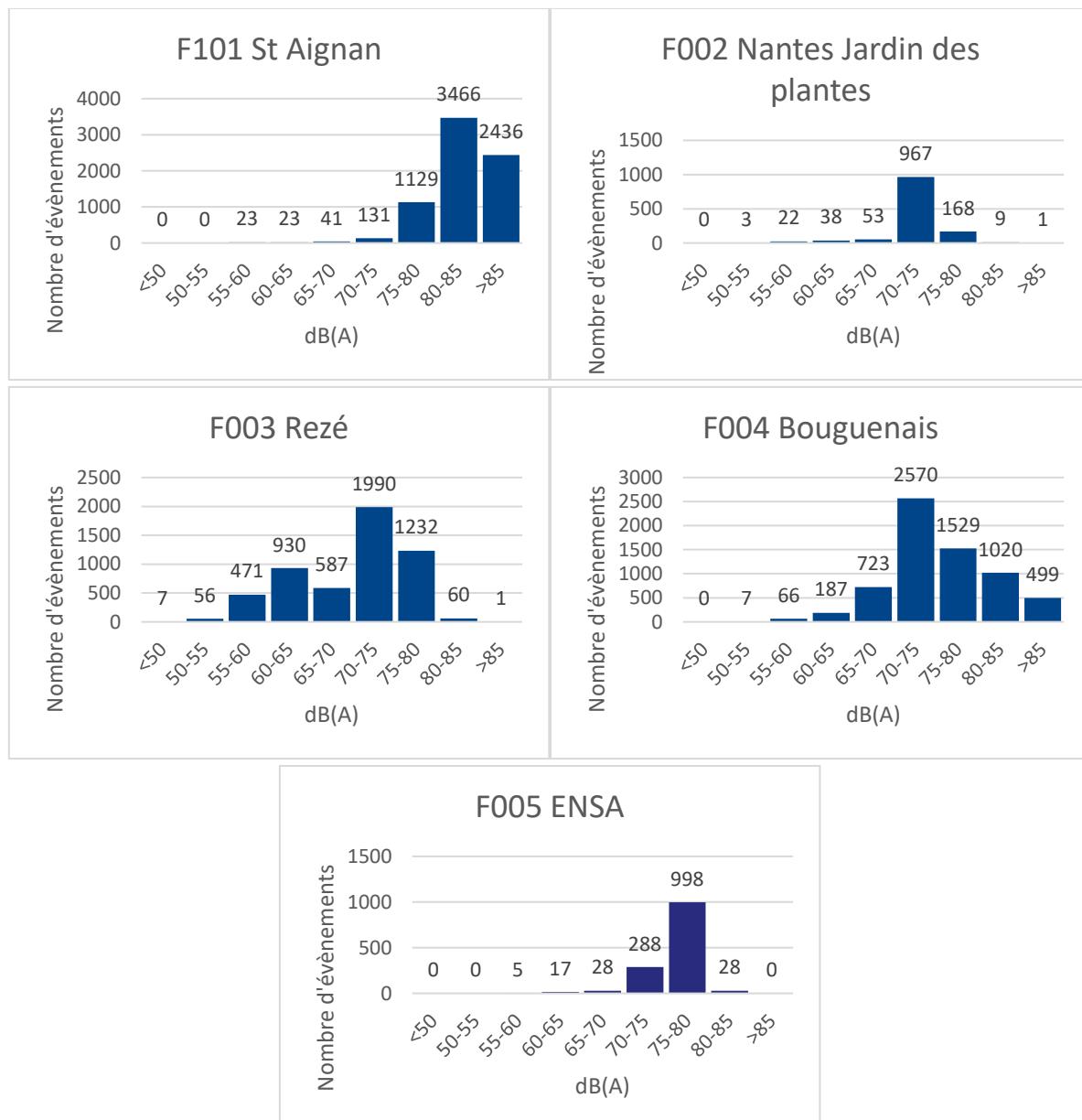
Le LAmax

Le LAmax est le niveau sonore maximum, il est utilisé lorsqu'un bruit présente de larges fluctuations au cours du temps, comme le cas d'un véhicule passant devant un observateur, dont le bruit varie de façon croissante puis décroissante. On mesure alors le niveau maximum du bruit.

Répartition des niveaux sonores LAmax par tranche de 5 dB (décibels)

Les graphiques suivants représentent le nombre d'événements sonores mesurés (en LAmax) par tranche de 5 décibels.

Ils permettent de constater et de comparer, selon la station de mesure, les niveaux de bruit maximum les plus fréquents émis par les avions.



Évènements bruit invalidés pour raison météo :

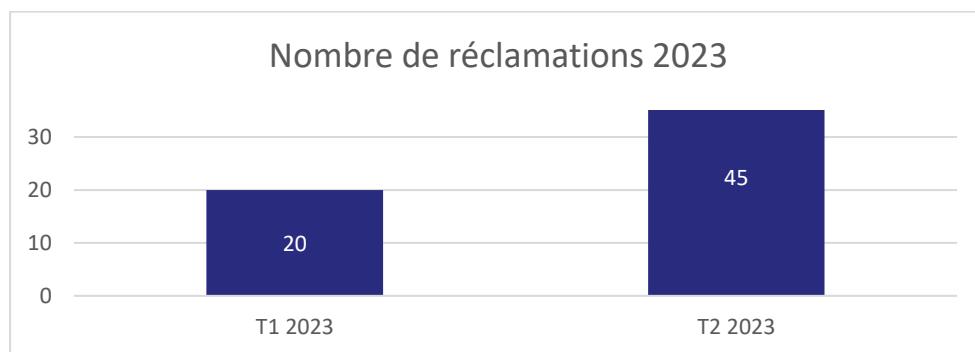
Les évènements sont considérés invalides quand une vitesse du vent supérieure à 10m/s est détectée pendant la mesure de l'évènement (= passage de l'avion).

Nombre d'évènements invalidés : 127

Station	% Invalides	Invalides	Valides
F002 Nantes Jardin des plantes	0.16%	2	1261
F003 Rezé	0.15%	8	5334
F004 Bouguenais	0.08%	5	6601
F005 ENSA	6.09%	83	1364
F101 St Aignan	0.40%	29	7249

LES RÉCLAMATIONS 2023

Nombre total de réclamations en 2023 : **65**



Répartition trimestre T2 :

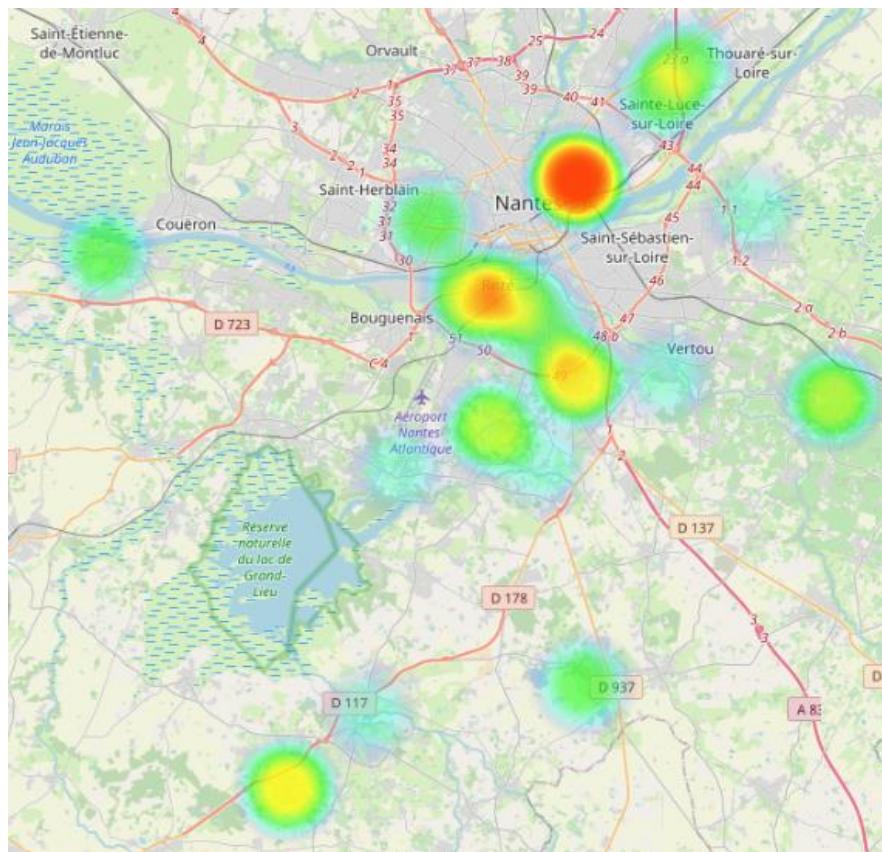
Avril	Mai	Juin
5	8	32

Nombre de réclamations T2 2023 : **45**

Nb de réclamants : **30**

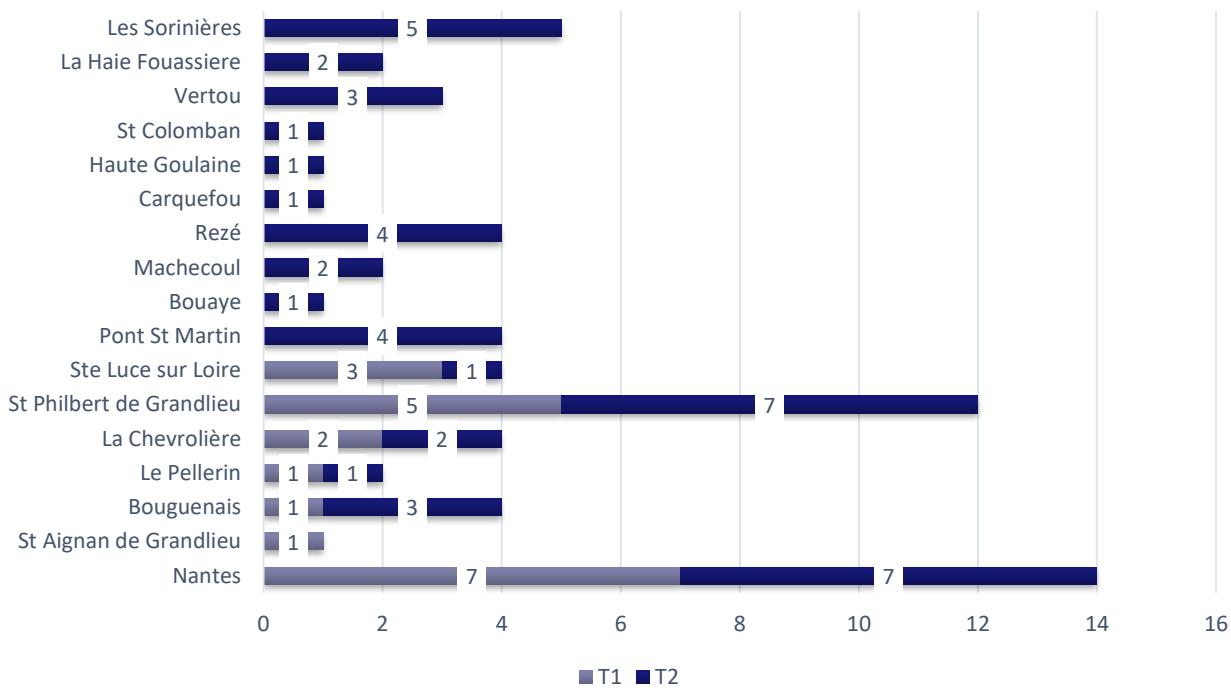
Nb de réclamations/trafic mouvements : **0.33 %**

Délai moyen de réponse : **3,2 jours**



2023

Répartition des réclamations par communes



MESURES DE BRUIT



RAPPORT TRIMESTRIEL

Source : MAESTRO



Toutes les stations fixes



3^{eme} trimestre 2023



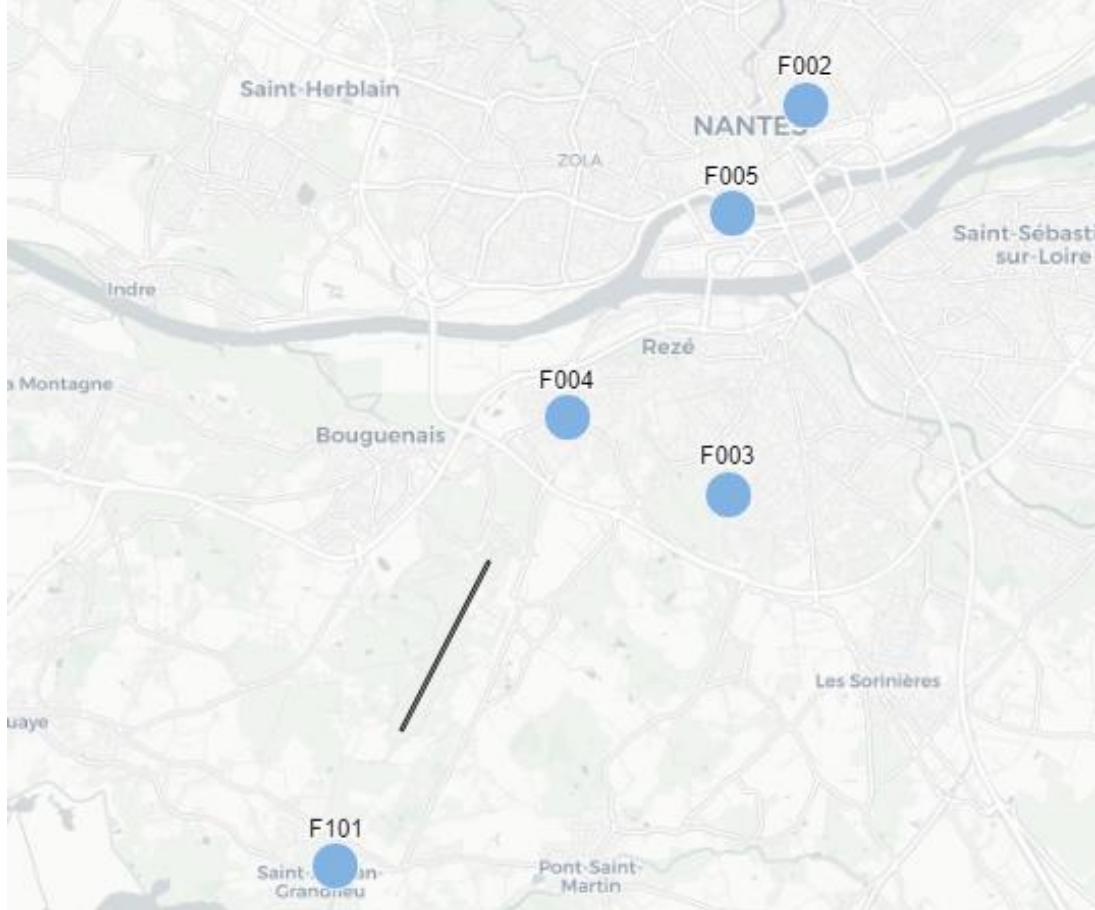
**NANTES ATLANTIQUE
AÉROPORT**

Powered by

VINCI
AIRPORTS

LOCALISATION DES STATIONS DE MESURE DE BRUIT

STATION	NOM	INSTALLATION	ADRESSE
F002	F002 Nantes Jardin des plantes	2005	Jardin des plantes 15 Rue Gambetta 44000 Nantes
F003	F003 Rezé	2005	Cimetière de la Classerie Rue de la Guilloterie 44400 Rezé
F004	F004 Bouguenais	2019	Centre Marcket 2 Rue Célestin Freinet 44340 Bouguenais
F005	F005 ENSA	2021	Ecole Nationale supérieure d'Architecture 6, Quai François Mitterrand 44262 Nantes
F101	F101 St Aignan	2005	Stade Jean Bertin Place Millénia 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu



LE TRAFIC

Nombre de mouvements d'avions et répartition par sens de piste (1)

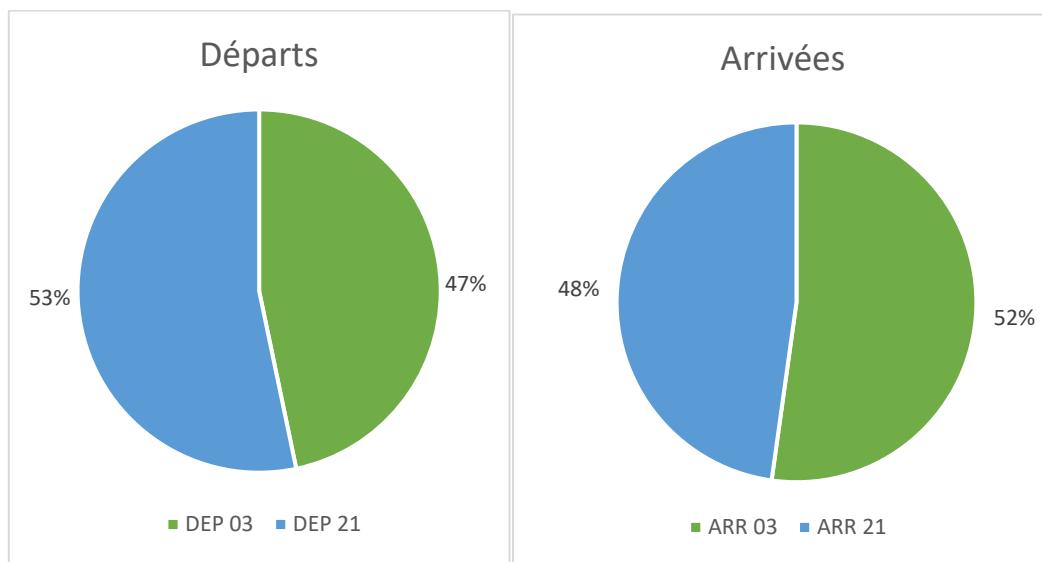
À Nantes Atlantique, le choix d'utilisation du sens de piste est déterminé en fonction des conditions météorologiques, notamment des vents dominants. Les procédures de circulation aériennes définissent les règles qui s'imposent à toutes les compagnies aériennes, afin de voler en toute sécurité :

- sens de piste QFU 03 = côté St Aignan de Grandlieu
- sens de piste QFU 21 = côté Bouguenais les Couets



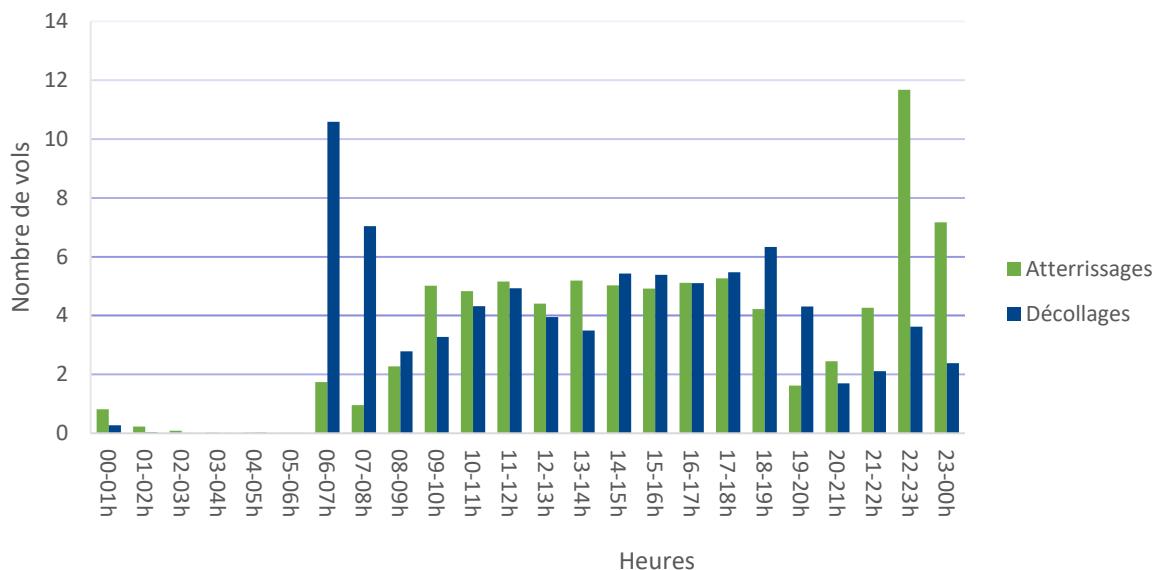
Nombre de mouvements avions de la période : 15162

Direction	Piste	%	NB
Arrivées	03	52.2	3951
	21	47.7	3616
Départs	03	46.7	3541
	21	53.2	4038

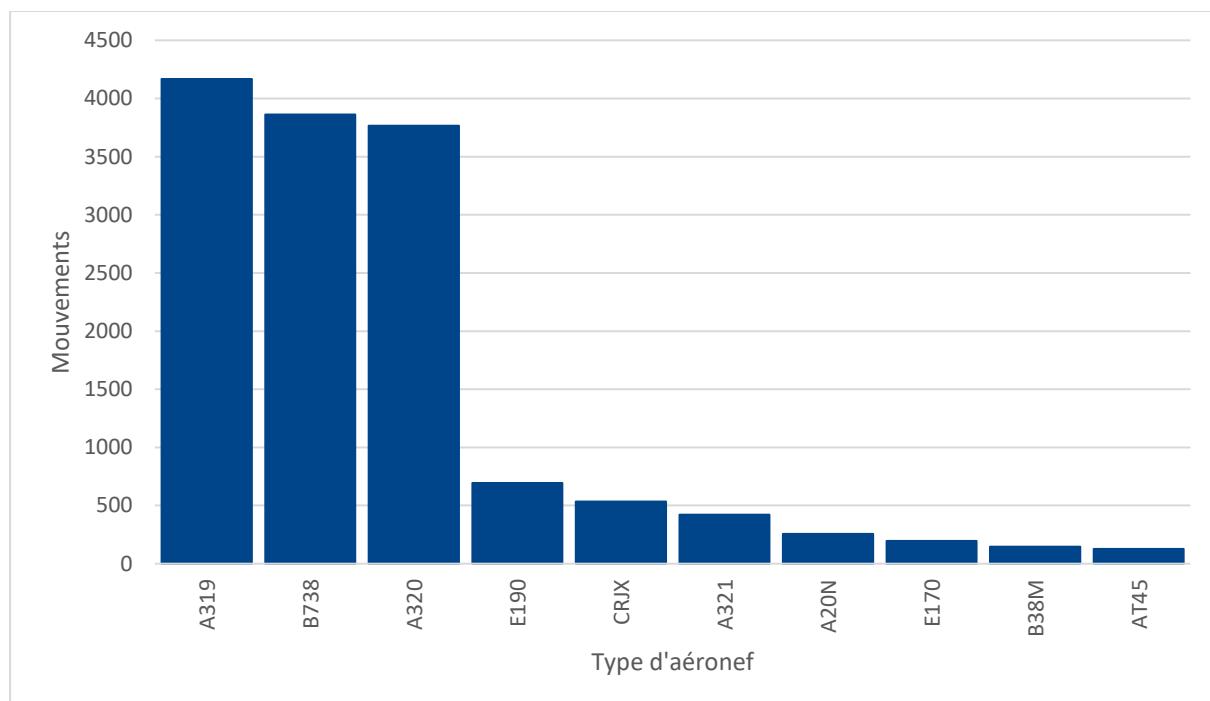


1 Les pourcentages présentés sont arrondis à une décimale. La somme des pourcentages peut donc résulter à un arrondi autour de 100%.

Répartition moyenne des atterrissages et décollages par tranche horaire d'une heure



Top 10 des avions les plus fréquents



Légende :

BOEING : B738 = B737-800 B752= B757-200 B38M= B737 MAX

AIRBUS : A318 – A319 - A320 – A321- A20N= A320NEO

EMBRAER : E190

REGIONAL JET : CRJX= CRJ1000

LES INDICATEURS DE BRUIT

Le LDEN

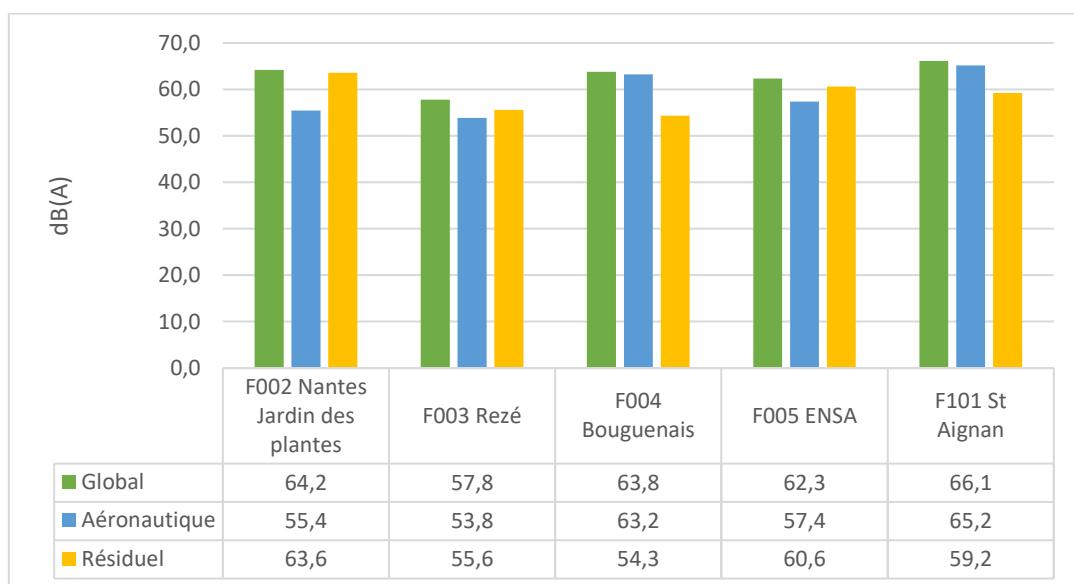
Level Day-Evening-Night = niveau de bruit Jour-Soirée-Nuit

Norme européenne instaurée en 2002, cet indicateur exprime le niveau de bruit en décibels dB(A), pendant une journée complète.

LDEN (total) : niveau de bruit prenant en compte l'ensemble des composantes du bruit, ce qui équivaut au bruit ambiant, comprenant à la fois le bruit des avions et le bruit de fond. Pour calculer cet indice, la journée est divisée en 12 heures de jour de 06h00 à 18h00 (jour), en 4 heures de période intermédiaire ou soirée de 18h00 à 22h00 (soirée) et en 8 heures de nuit de 22h0 à 06h00 (nuit). Les heures de soirées sont pondérées de +5 dB(A), celles de nuit de +10 dB(A).

LDEN (Aéronautique) : niveau de bruit correspondant à l'ensemble des évènements de bruit d'aéronefs. Pour calculer cet indice, la journée est divisée en 12 heures de jour de 06h00 à 18h00 (jour), en 4 heures de période intermédiaire ou soirée de 18h00 à 22h00 (soirée) et en 8 heures de nuit de 22h0 à 06h00 (nuit). Les heures de soirées sont pondérées de +5 dB(A), celles de nuit de +10 dB(A).

LDEN (Résiduel) : niveau de bruit correspondant au bruit de fond. Pour calculer cet indice, la journée est divisée en 12 heures de jour de 06h00 à 18h00 (jour), en 4 heures de période intermédiaire ou soirée de 18h00 à 22h00 (soirée) et en 8 heures de nuit de 22h00 à 06h00 (nuit).



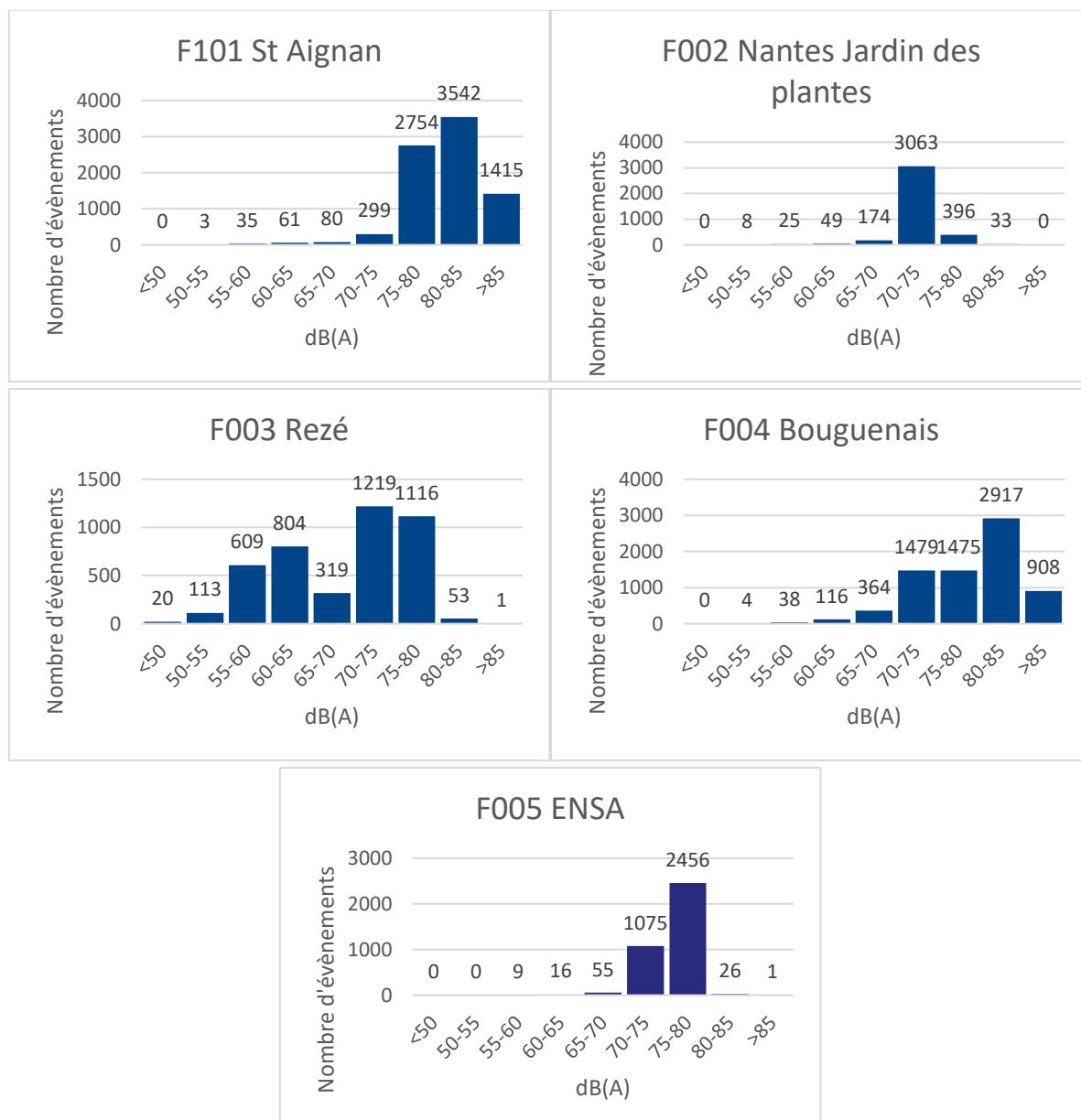
Le LAmax

Le LAmax est le niveau sonore maximum, il est utilisé lorsqu'un bruit présente de larges fluctuations au cours du temps, comme le cas d'un véhicule passant devant un observateur, dont le bruit varie de façon croissante puis décroissante. On mesure alors le niveau maximum du bruit.

Répartition des niveaux sonores LAmax par tranche de 5 dB (décibels)

Les graphiques suivants représentent le nombre d'événements sonores mesurés (en LAmax) par tranche de 5 décibels.

Ils permettent de constater et de comparer, selon la station de mesure, les niveaux de bruit maximum les plus fréquents émis par les avions.



Évènements bruit invalidés pour raison météo :

Les évènements sont considérés invalides quand une vitesse du vent supérieure à 10m/s est détectée pendant la mesure de l'évènement (= passage de l'avion).

Nombre d'évènements invalidés : 251

Station	% Invalides	Invalides	Valides
F002 Nantes Jardin des plantes	0.13%	5	3750
F003 Rezé	0.02%	1	4254
F004 Bouguenais	0.04%	3	7302
F005 ENSA	5.39%	196	3638
F101 St Aignan	0.56%	46	8189

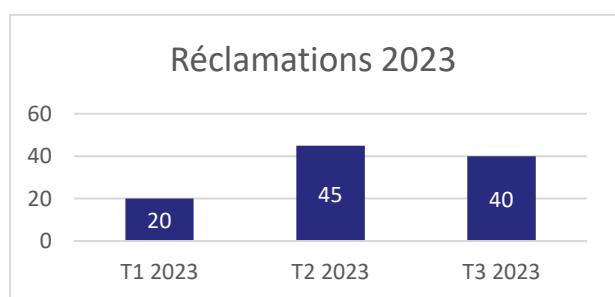
LES RÉCLAMATIONS 2023

Nombre total de réclamations en 2023 : **105**

Nb de réclamations/trafic mouvements à fin septembre 2023 : **0.29 %**

Délai moyen de réponse : **2.3 jours**

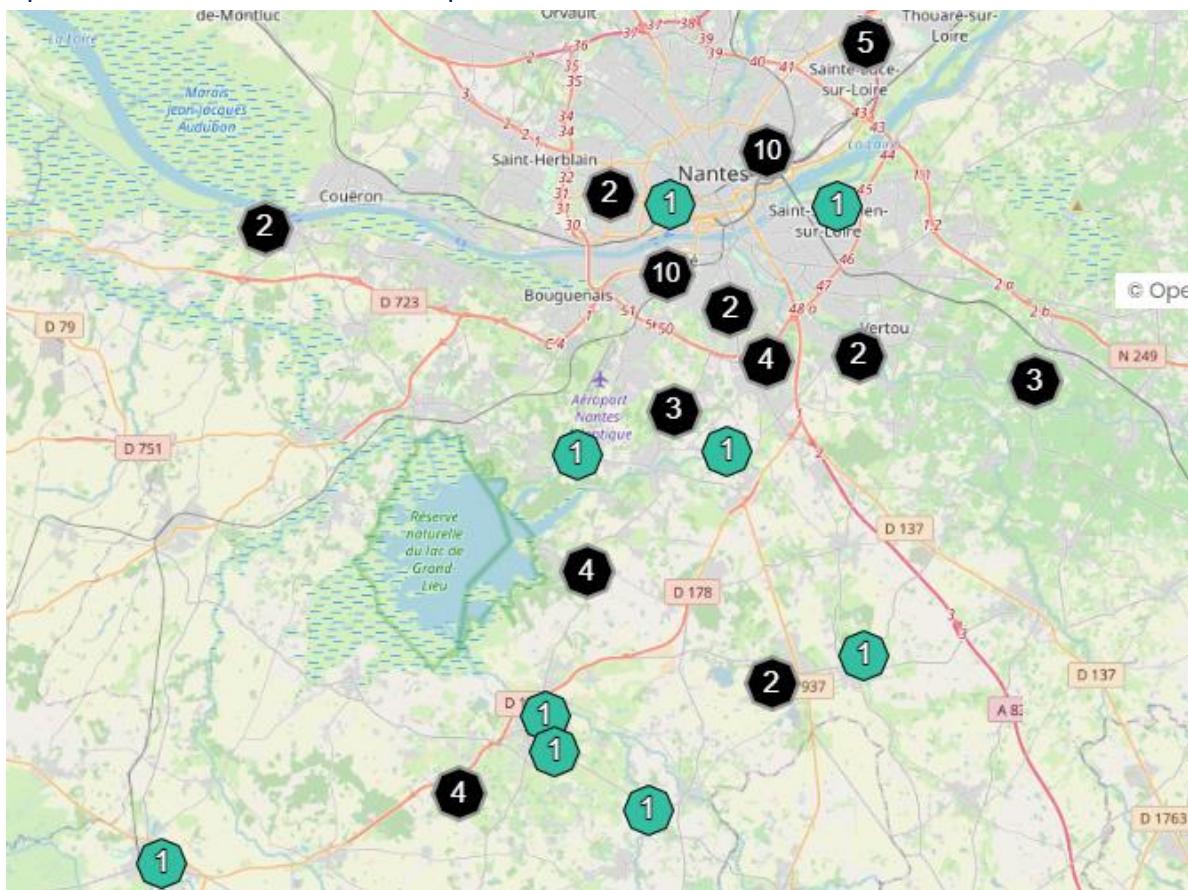
Répartition trimestrielle 2023 :



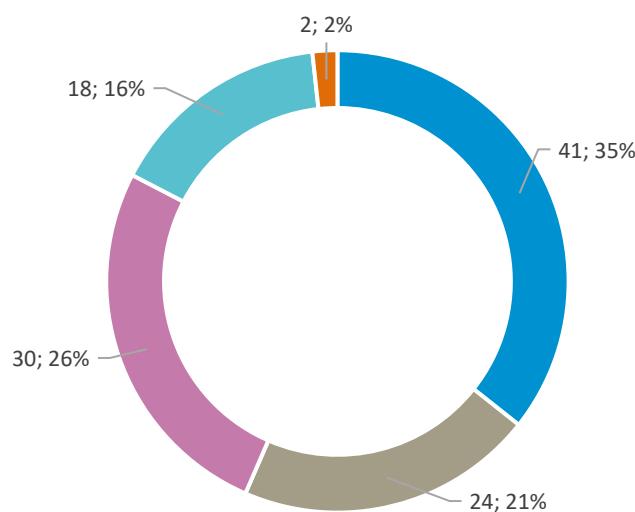
Répartition mensuelle T3 2023 :

	Juillet	Août	Septembre
Réclamations	10	19	11
Réclamants	7	12	8

Répartition 2023 des réclamations par communes :



Répartition 2023 des réclamations par type de nuisance: (certaines réclamations identifient plusieurs types de nuisances)



■ Bruit ■ Altitude ■ Survol inhabituel ■ Horaire ■ Autre

MESURES DE BRUIT



RAPPORT TRIMESTRIEL

Source : MAESTRO



Toutes les stations fixes



4^{eme} trimestre 2023



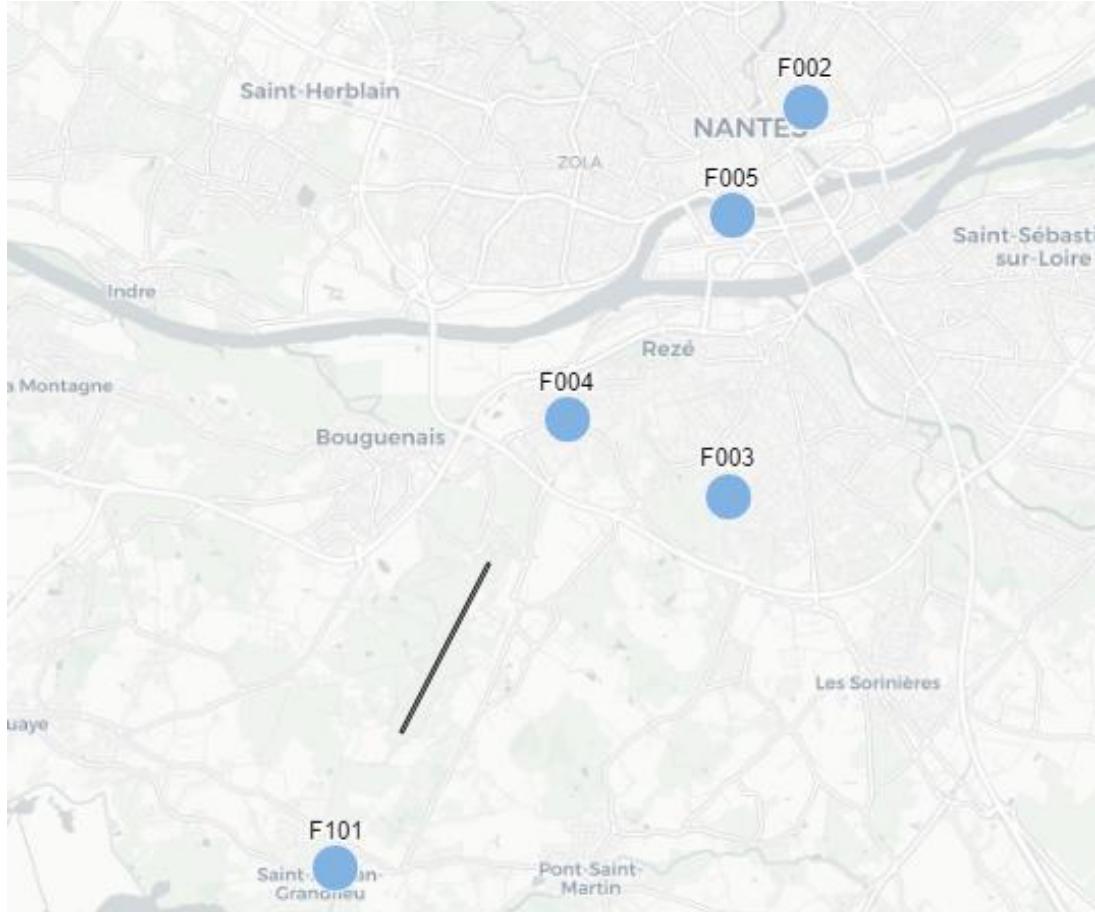
**NANTES ATLANTIQUE
AÉROPORT**

Powered by

VINCI
AIRPORTS

LOCALISATION DES STATIONS DE MESURE DE BRUIT

STATION	NOM	INSTALLATION	ADRESSE
F002	F002 Nantes Jardin des plantes	2005	Jardin des plantes 15 Rue Gambetta 44000 Nantes
F003	F003 Rezé	2005	Cimetière de la Classerie Rue de la Guilloterie 44400 Rezé
F004	F004 Bouguenais	2019	Centre Marcket 2 Rue Célestin Freinet 44340 Bouguenais
F005	F005 ENSA	2021	Ecole Nationale supérieure d'Architecture 6, Quai François Mitterrand 44262 Nantes
F101	F101 St Aignan	2005	Stade Jean Bertin Place Millénia 44860 Saint-Aignan de Grand Lieu



LE TRAFIC

Nombre de mouvements d'avions et répartition par sens de piste (1)

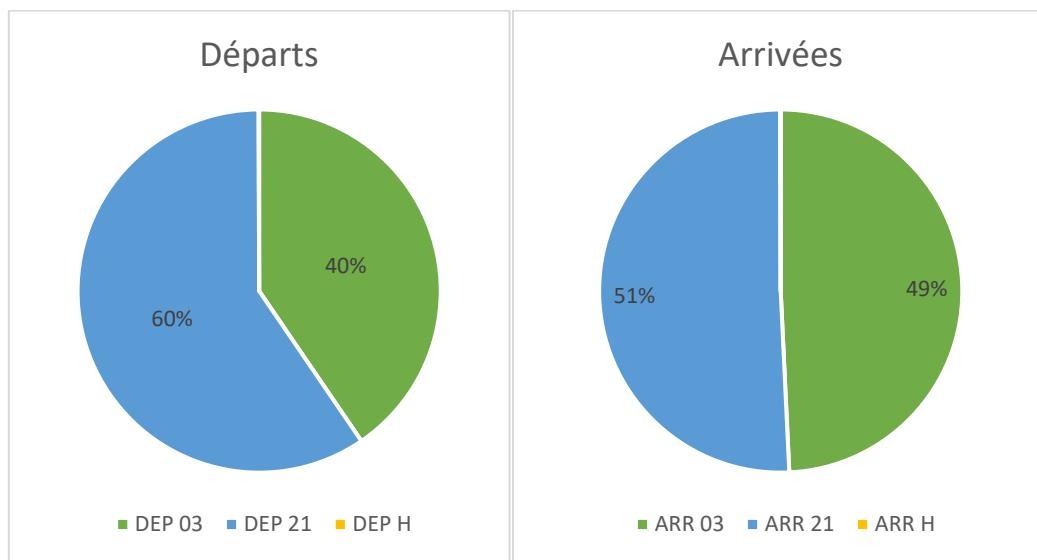
À Nantes Atlantique, le choix d'utilisation du sens de piste est déterminé en fonction des conditions météorologiques, notamment des vents dominants. Les procédures de circulation aériennes définissent les règles qui s'imposent à toutes les compagnies aériennes, afin de voler en toute sécurité :

- sens de piste QFU 03 = côté St Aignan de Grandlieu
- sens de piste QFU 21 = côté Bouguenais les Couets



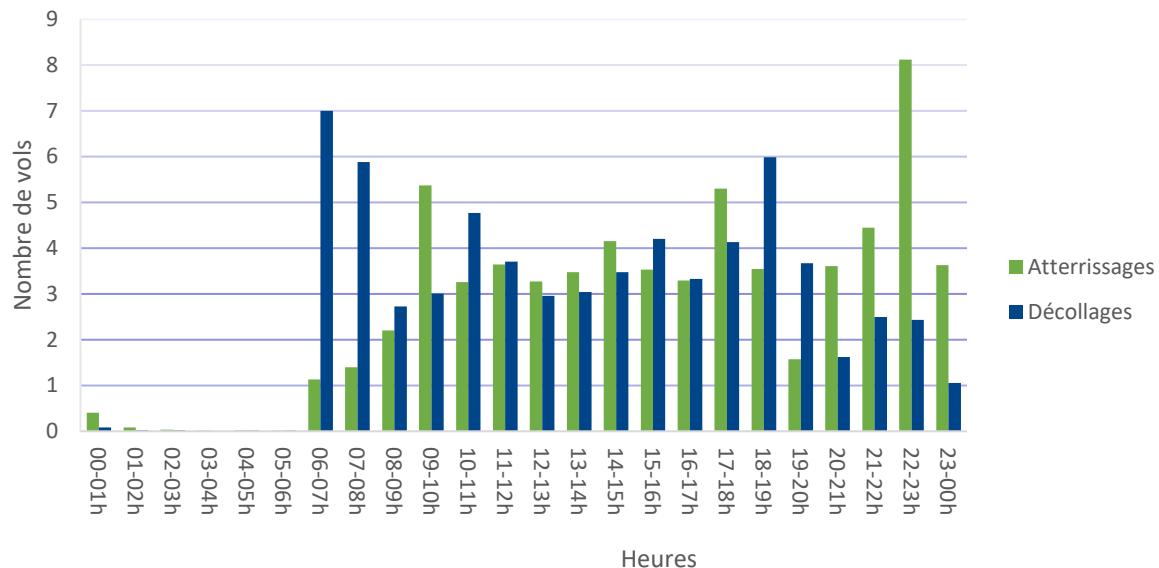
Nombre de mouvements avions de la période : 12070

Direction	Piste	%	NB
Arrivées	03	49.3	2969
	21	50.7	3058
Départs	03	40.5	2445
	21	59.5	3593

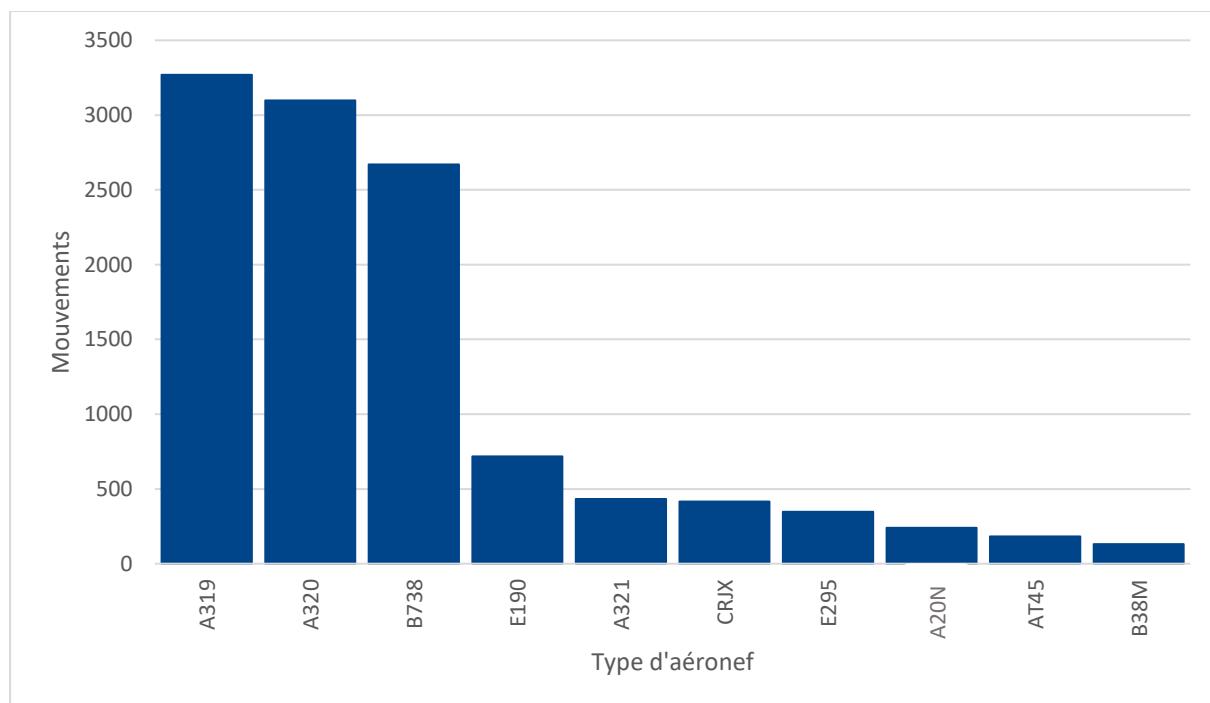


1 Les pourcentages présentés sont arrondis à une décimale. La somme des pourcentages peut donc résulter à un arrondi autour de 100%.

Répartition moyenne des atterrissages et décollages par tranche horaire d'une heure



Top 10 des avions les plus fréquents



Légende :

BOEING: B738(B737-800) - B752(B757-200) - B38M(B737 MAX)

AIRBUS : A318 - A319 - A320 - A321 - A20N(A320NEO)

EMBRAER : E190

REGIONAL JET : CRJX= CRJ1000

LES INDICATEURS DE BRUIT

Le LDEN

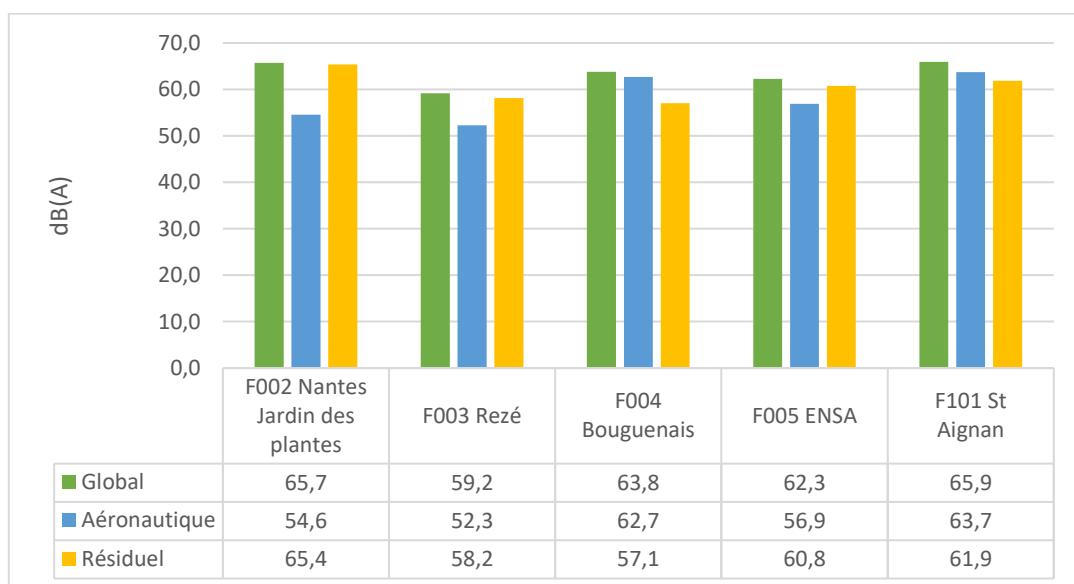
Level Day-Evening-Night = niveau de bruit Jour-Soirée-Nuit

Norme européenne instaurée en 2002, cet indicateur exprime le niveau de bruit en décibels dB(A), pendant une journée complète.

LDEN (total) : niveau de bruit prenant en compte l'ensemble des composantes du bruit, ce qui équivaut au bruit ambiant, comprenant à la fois le bruit des avions et le bruit de fond. Pour calculer cet indice, la journée est divisée en 12 heures de jour de 06h00 à 18h00 (jour), en 4 heures de période intermédiaire ou soirée de 18h00 à 22h00 (soirée) et en 8 heures de nuit de 22h0 à 06h00 (nuit). Les heures de soirées sont pondérées de +5 dB(A), celles de nuit de +10 dB(A).

LDEN (Aéronautique) : niveau de bruit correspondant à l'ensemble des évènements de bruit d'aéronefs. Pour calculer cet indice, la journée est divisée en 12 heures de jour de 06h00 à 18h00 (jour), en 4 heures de période intermédiaire ou soirée de 18h00 à 22h00 (soirée) et en 8 heures de nuit de 22h0 à 06h00 (nuit). Les heures de soirées sont pondérées de +5 dB(A), celles de nuit de +10 dB(A).

LDEN (Résiduel) : niveau de bruit correspondant au bruit de fond. Pour calculer cet indice, la journée est divisée en 12 heures de jour de 06h00 à 18h00 (jour), en 4 heures de période intermédiaire ou soirée de 18h00 à 22h00 (soirée) et en 8 heures de nuit de 22h00 à 06h00 (nuit).



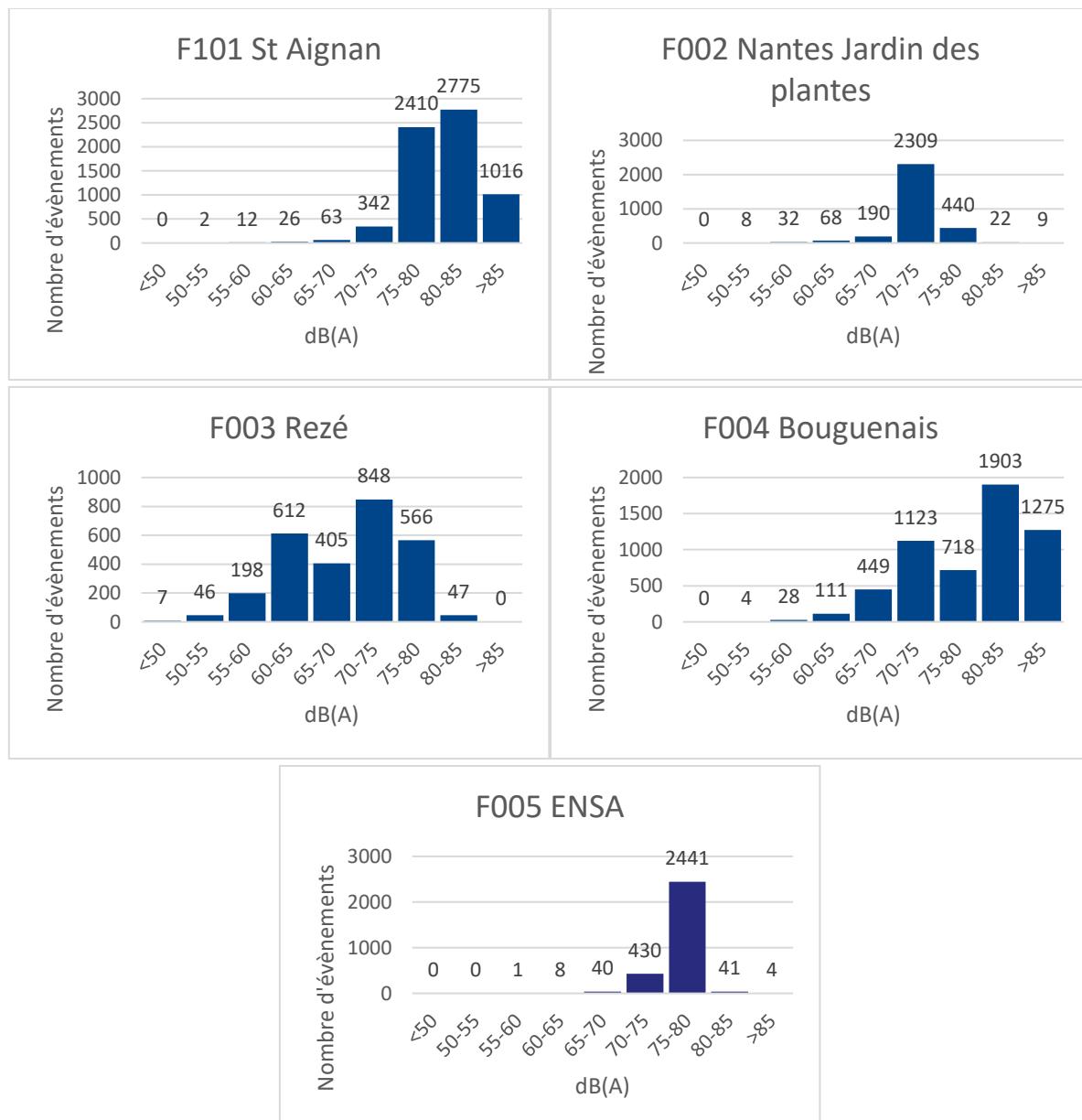
Le LAmax

Le LAmax est le niveau sonore maximum, il est utilisé lorsqu'un bruit présente de larges fluctuations au cours du temps, comme le cas d'un véhicule passant devant un observateur, dont le bruit varie de façon croissante puis décroissante. On mesure alors le niveau maximum du bruit.

Répartition des niveaux sonores LAmax par tranche de 5 dB (décibels)

Les graphiques suivants représentent le nombre d'événements sonores mesurés (en LAmax) par tranche de 5 décibels.

Ils permettent de constater et de comparer, selon la station de mesure, les niveaux de bruit maximum les plus fréquents émis par les avions.



Évènements bruit invalidés pour raison météo :

Les évènements sont considérés invalides quand une vitesse du vent supérieure à 10m/s est détectée pendant la mesure de l'évènement (= passage de l'avion).

Nombre d'évènements invalidés : 405

Station	% Invalides	Invalides	Valides
F002 Nantes Jardin des plantes	0.39%	12	3078
F003 Rezé	0.04%	1	2729
F004 Bouguenais	0.12%	7	5611
F005 ENSA	10.19%	302	2965
F101 St Aignan	1.25%	83	6646

LES RÉCLAMATIONS 2023

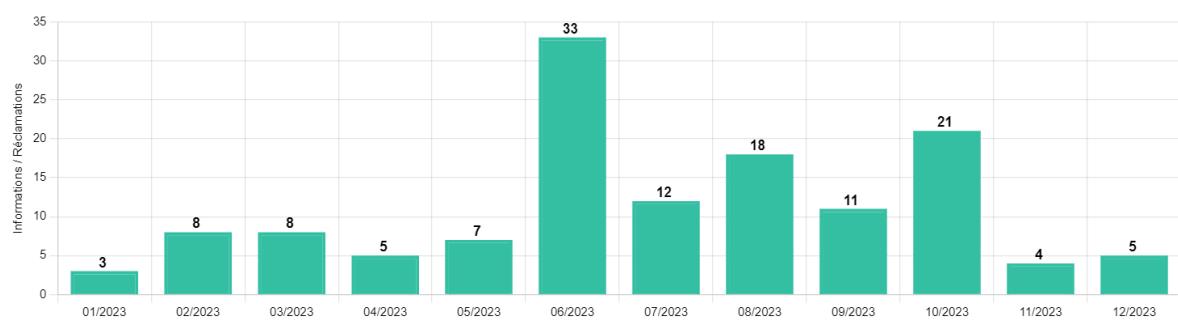
Nombre total de réclamations en 2023 : **135**

Nombre de réclamants en 2023 : **65**

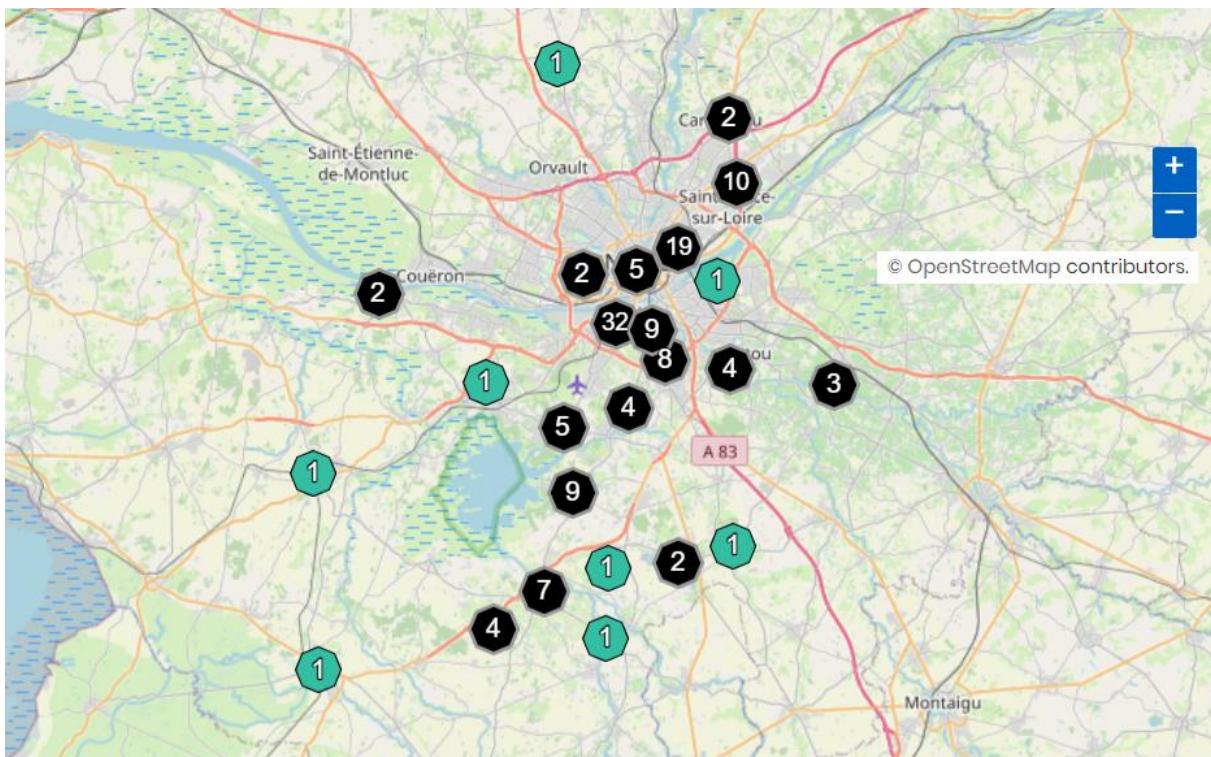
Nb de réclamations/trafic mouvements en 2023 : **0.28 %**

Délai moyen de réponse : **1.9 jours**

Répartition mensuelle 2023 :



Répartition 2023 des réclamations par communes :



Répartition 2023 des réclamations par type de nuisance :
(Certaines réclamations identifient plusieurs types de nuisances)

2023 - Répartition du nombre de réclamations par type

